

député, mais je préfère attendre la proposition officielle des intéressés. Si elle touche à nos responsabilités, je serai certainement très heureux d'accéder à la demande du député.

LA FISCALITÉ

LE LIVRE BLANC—LA PRÉPARATION DES DIAPOSITIVES

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Je voudrais poser au ministre des Finances une question ayant trait à ce qu'il a dit aujourd'hui à la Chambre, quant aux propositions de réforme fiscale du gouvernement. Qui a sélectionné les recommandations dans le Livre blanc, afin de les filmer? Le ministre en personne ou quelqu'un d'autre? Qui a mis au point et préparé ces diapositives?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Ces diapositives devaient accompagner mon exposé du Livre blanc. Elles ont été préparées par l'Office national du film sous le contrôle de fonctionnaires ayant juré le secret, et elles ont été envoyées à mon ministère.

M. Woolliams: Le ministre peut-il nous dire qui a procédé au choix? Qui a sélectionné certaines recommandations dans le Livre blanc, afin de les illustrer au moyen de diapositives et les assortir de ce texte en petits caractères d'imprimerie?

L'hon. M. Benson: Je dois, en fin de compte, assumer la responsabilité du choix. Ce sont des diapositives fort instructives, qui n'ont rien de partial.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une autre question supplémentaire?

M. l'Orateur: Peut-être, mais je dois rappeler aux honorables représentants que la période des questions tire à sa fin et les prier de témoigner de leur esprit d'équipe en limitant le nombre de leurs questions supplémentaires.

M. Woolliams: Merci, monsieur l'Orateur. Le ministre nous dirait-il combien le choix des textes du Livre blanc, et la préparation et la production de ces diapositives coûteront au contribuable canadien?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Des renseignements de ce genre se donnent normalement en réponse à une question écrite.

M. Woolliams: Je le sais, monsieur l'Orateur, mais la question a déjà été soulevée à la

Chambre aujourd'hui et elle intéresse directement les contribuables. Je suis prêt à en débattre à 10 heures. Néanmoins, le ministre a, j'imagine, tant de millions sur le bout de la langue qu'il pourrait renseigner les contribuables sur le coût.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Woolliams: A dix heures, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Benson: Je fournirais volontiers ce renseignement, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Skeena a la parole.

LES AFFAIRES INDIENNES

LA MORT D'ENFANTS INDIENS DANS LA RÉSERVE DU LAC STURGEON

M. Frank Howard (Skeena): J'aimerais poser une question au premier ministre suppléant ou au leader de la Chambre, à leur choix. Savent-ils que la Gendarmerie royale du Canada enquête aujourd'hui sur la mort de deux enfants indiens, âgés de huit et de dix-huit mois, morts de froid dans une habitation non chauffée de la réserve du lac Sturgeon, 200 ou 300 milles au nord-ouest d'Edmonton? S'ils le savent, cesseront-ils de s'opposer à la motion du député de Brandon-Souris demandant qu'un comité parlementaire fasse enquête sur les causes de situations de ce genre?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, tous les députés, j'en suis sûr, sont affligés d'apprendre la mort de ces enfants.

Une voix: «Honteux», serait mieux choisi.

L'hon. M. Sharp: Oui, honteux qu'une chose pareille arrive au Canada. Le gouvernement recevra volontiers tous les renseignements possibles sur l'affaire. Néanmoins la motion est tout autre chose; elle est d'une très grande portée et dépasse de beaucoup cet événement.

M. Howard (Skeena): Le premier ministre suppléant ou le chef du gouvernement à la Chambre seraient-ils disposés à autoriser le comité à procéder à de telles enquêtes? La Chambre adopterait à l'unanimité, j'en suis sûr, une motion de ce genre si elle était présentée aujourd'hui ou demain.